

Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

15 septembre 2015 14h30

POINT SUR LES PPRL

1. PPRL de Barneville-Carteret, (5 communes), prescrit le 20/12/2011, enquête publique terminée depuis le 28/08/2015, l'approbation est prévue pour le 31 oct. 2015.
Le Commissaire Enquêteur a consigné dans les registres 48 dépositions, les plus nombreuses étant sur les communes de Barneville Carteret (26) et Portbail (36).
2. PPRL de Montmartin-sur-Mer, Hauteville-sur-Mer et Annoville, prescrit le 20/12/2011, enquête publique terminée le 28 /08/2015, l'approbation est prévue pour le 31 oct. 2015.
Sur les sept permanences, 104 personnes se sont déplacées pour participer et faire valoir leurs points de vue et 36 observations ont été déposées.
Hauteville-sur-Mer a reçu 28 dépositions, Montmartin 7 et Annoville 1.
3. PPRL de Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou et Réville, prescrit le 20/12/2011, enquête publique terminée depuis le 28 /08/2015, l'approbation est prévue pour le 31 oct. 2015.
St Vaast a reçu 14 observations et courriers, Réville 27 et Quettehou 10.
4. PPRL sur les communes de Carentan et Saint-Hilaire-Petitville, prescrit le 26/12/2012,.L'enquête publique se déroule du 28/09/2015 au 12 /11/2015 avec une approbation prévue au 31 déc. 2015.
5. PP multi-risques de Cherbourg (27 communes), prescrit le 21/12/2012, enquête publique prévue en mai 2016, approbation en juillet 2016.

PPRL EN PREVISION

Les PPR à lancer, ou relancer en 2016

Le PPRI de la Sélune, prescrit le 29 décembre 2000, a été suspendu dans l'attente d'une décision concernant l'effacement du barrage de la Sélune. Une récente intervention de Madame la ministre Ségolène Royal, fixe comme priorité 2016 l'achèvement de ce PPR.

Le PPRL de Pirou, Geffosses, Anneville, Gouville sur mer, Blainville sur mer, Agon Coutainville.

Le PPRL de Jullouville, Kairon et Saint Pair sur mer